



61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

HELEN KELLER EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

HELEN KELLER EUROPE

Siège social : 12 rue Vivienne 75002 PARIS

Numéro SIREN : 430 471 839

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Helen Keller Europe relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 17 octobre 2023

Jérôme Eustache

DocuSigned by:
Jérôme Eustache
3DCD59F6CF01441...

COMPTES ANNUELS

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

HELEN KELLER EUROPE

Association humanitaire pour la Prévention de la Cécité et de la Malnutrition

12 Rue Vivienne
75002 PARIS 02

APE : 8899B
SIRET : 43047183900026

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Rapport de présentation des comptes annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe	7
<i>Préambule</i>	8
<i>Faits marquants</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Contributions volontaires en nature</i>	12
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	19
<i>Autres informations</i>	20
<i>Compte d'emploi annuel des ressources</i>	26
<i>Compte d'emploi annuel des ressources (suite)</i>	27
<i>Note sur le Compte de Résultat par origine et destination</i>	28
<i>Note sur le Compte de Résultat par origine et destination (Suite)</i>	29
<i>Détail des legs, donations et assurances-vie</i>	30
<i>Ventilation des ressources</i>	31
<i>Ventilation des emplois</i>	32
<i>Détail des projets de l'exercice et de l'utilisation des fonds dédiés</i>	33

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 19/10/2018, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association HELEN KELLER EUROPE relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en EURO
Total bilan	1 325 274
Total des ressources	1 027 977
Résultat net comptable (Déficit)	-16 290

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS
Le 17/10/2023



Pierre Mercadal
Expert Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2023	Net au 30/06/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	12 720	12 720		
<i>Avances et acomptes</i>	6 720		6 720	
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	14 274	8 837	5 437	8 292
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	44 545	29 607	14 938	5 955
Biens reçus par legs ou donations	60 833		60 833	
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	6 401		6 401	6 046
Total I	145 494	51 164	94 330	20 293
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	18 576		18 576	182 323
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	6 424		6 424	
<i>Autres créances</i>	120		120	399
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	1 202 591		1 202 591	1 200 554
<i>Charges constatés d'avance</i>	3 233		3 233	2 456
Total II	1 230 943		1 230 943	1 385 732
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 376 437	51 164	1 325 274	1 406 025
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 30/06/2023	au 30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	11 889	11 889
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	1 123 513	986 497
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	-16 290	137 016
Situation nette (sous-total)	1 119 112	1 135 402
Total I	1 119 112	1 135 402
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	62 924	
Fonds dédiés	18 114	109 826
Total II	81 037	109 826
PROVISIONS		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 772	36 804
Dettes des legs ou donations	4 333	
Dettes fiscales et sociales	50 850	38 770
Autres dettes	319	75 174
Produits constatés d'avance	22 850	10 050
Total IV	125 125	160 797
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 325 274	1 406 025
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	125 125	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 300	2 199
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	4 500	
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	84 983	32 727
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	751 384	773 270
Dont Dons manuels	150 681	146 502
Dont Mécénats	512 701	626 768
Dont Legs, donations et assurances-vie	88 002	
<i>Contributions financières</i>	66 458	193 208
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	6 300	
Utilisation des fonds dédiés	109 826	15 472
Autres produits	43	463
Total I	1 025 794	1 017 339
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	643	51
Autres achats et charges externes	293 307	348 550
Aides financières	222 560	123 073
Impôts, taxes et versements assimilés	7 793	4 747
Salaires et traitements	304 668	235 980
Charges sociales	123 033	93 087
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 496	9 964
Reports en fonds dédiés	81 037	67 138
Autres charges	3 535	10 811
Total II	1 043 072	893 400
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-17 278	123 939
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 175	471
Différences positives de change	1 008	12 640
Total III	2 183	13 111
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	434	35
Total IV	434	35
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 749	13 076

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-15 529	137 016
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	716	
Total VI	716	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-716	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	45	
Total des produits (I+III+V)	1 027 977	1 030 450
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 044 267	893 435
EXCEDENT OU DEFICIT	-16 290	137 016

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe

Préambule

Helen Keller International a été fondée à Paris en 1915 sous le nom *“The British, French, Belgian Permanent Blind Relief War Fund”*. Son objet était alors de venir en aide aux soldats de la Première Guerre Mondiale blessés aux yeux. Pendant les premières décennies de son existence, ses programmes ont procuré aide et soutien non seulement aux vétérans mais aussi aux aveugles civils dans plusieurs pays européens.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la mission a évolué pour inclure la prévention de la cécité et de la malnutrition. Les activités se sont progressivement dirigées vers les pays en développement et le financement, principalement de source américaine, explique l'établissement juridique de Helen Keller International aux Etats-Unis.

Le bureau de Paris, fermé en 1977 a rouvert en 1998 sous le nom de Helen Keller Europe, déclarée association française de loi 1901 le 24 juin 1998. Helen Keller Europe travaille en étroite collaboration avec Helen Keller International et ses 20 bureaux pays, en Afrique, en Asie, ainsi qu'aux Etats-Unis et en France, où PlanVue, programme à l'école au service de la vue des élèves, est déployé dans les réseaux d'éducation prioritaire.

Helen Keller Europe a pour objet statutaire :

- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la cécité et les troubles de la vue ;
- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la malnutrition ;
- L'amélioration des méthodes médicales et chirurgicales, la formation et l'éducation médicale, technique, et nutritionnelle aux fins de lutter contre les facteurs entraînant une cécité totale ou partielle ;
- L'organisation de campagnes publicitaires et d'information en France, en Europe et dans le monde, visant, par tous moyens possibles, à accroître la prise de conscience par le public de la gravité de la cécité, des troubles de la vue et de la malnutrition ;
- La recherche des personnes et sociétés intéressées par les buts poursuivis par l'Association, et susceptibles de faire des dons ou de s'engager dans des opérations de parrainage à son profit ; et
- Toute autre activité se rapportant à l'objet ainsi défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La mission sociale de Helen Keller Europe est de collaborer avec des communautés locales afin de rompre les cycles de pauvreté qui perdurent. En fournissant les éléments essentiels à une bonne santé, ainsi qu'à une nutrition équilibrée et une vue saine, Helen Keller Europe aide des millions de personnes à créer des changements positifs et durables dans leur propre vie.

Helen Keller Europe est affiliée à Helen Keller International. Bien que Helen Keller Europe soit une entité légale indépendante, les deux organisations partagent la même mission et les mêmes valeurs, et fédèrent leurs ressources tant humaines que financières dans la réalisation de leurs objectifs communs. Selon la source du financement engagé, la mise en œuvre et la gestion des missions sur le terrain sont co-exécutées par les deux entités.

Les levées de fonds de Helen Keller Europe comportent les démarches suivantes : réponse aux appels à projets des institutions publiques et des fondations et fonds de dotation d'entreprises, prospection auprès des entreprises, des fondations et des particuliers, et fidélisation des donateurs. Depuis 2010, Helen Keller Europe fait des appels publics à la générosité par le biais de campagnes de marketing direct.

Faits marquants

Les événements suivants ont marqué l'année 2022/2023 :

- Initié en 2018, PlanVue, programme de prévention et de traitement des troubles visuels évitables des enfants scolarisés en réseau d'éducation prioritaire se poursuit pour une cinquième année. En cette cinquième année, PlanVue est présent dans 38 établissements scolaires d'Ile-de-France, répartis sur les communes de Nanterre et d'Aubervilliers. Le nombre d'élèves dépistés augmente considérablement, et il s'agit de la première année d'essaimage en dehors de Nanterre. Plus de 2 500 élèves sont dépistés et plus de 400 familles sont accompagnées chez l'ophtalmologiste dans le cadre de PlanVue. 160 familles sont équipées en lunettes PlanVue. Nous notons une hausse du nombre de familles se rendant chez leur propre opticien à la suite de la consultation ophtalmologique effectuée dans le cadre de PlanVue. 1 400 élèves sont sensibilisés, et des activités de sensibilisation à destination des parents, des élèves et des familles sont également menées à Corbeil-Essonnes.
Le budget initial était de 340 392€, puis réévalué à 287 667€ en janvier 2023.
Les dépenses réelles sont de 213 276€, auxquelles s'ajoutent 46 125€ de frais administratifs/indirects, soit un total de 259 400€.
La levée de fonds de PlanVue 2023 s'élève à 276 748€.
Ainsi, l'excédent de **17 348€** sera reporté à l'année 6 de PlanVue.
- En partenariat avec l'Institut d'Education Médicale et de Prévention, Helen Keller Europe organise le 23 novembre 2022 une conférence publique sur les avancées de la science dans la lutte contre la myopie. **Professeur Dominique Brémond-Gignac**, Professeur des universités, Chef du Service d'Ophtalmologie, Hôpital Necker-Enfants Malades-AP-HP, et **Professeur Antoine Labbé**, Professeur des universités, Chef du Service de chirurgie ambulatoire de l'Hôpital des Quinze-Vingts présentent l'avancée de la myopie et les solutions de prévention et de freinage.
- Les appels à dons de novembre 2022 et mai 2023 permettent de collecter **54 464€**.
- La soirée annuelle à l'Olympia a lieu le jeudi 11 mai 2023 avec la participation de la chanteuse Lura. La collecte s'élève à **219 866€**.
- Une vente aux enchères chez Christie's en faveur de Helen Keller Europe pour un montant de **25 000€**, ainsi que la réception d'un legs d'une donatrice permettent de collecter environ **63 000€**.
- Le programme de soins oculaires déployé au Myanmar depuis 2001 se clôture le 30 mars 2023 avec une **réunion de bilan** à Bangkok les 9 et 10 mars 2023, lors de laquelle Docteur Howard Cohn, ex-Président de Helen Keller Europe, remet au Docteur Aung Kyaw Win, Coordinateur Technique du programme depuis son initiation, le Spirit of Helen Keller Award. Plusieurs ophtalmologistes birmans ayant joué un rôle clé dans la mise en place et le succès du programme sont présents.
- Par le biais du label GiveWell, des dons dédiés non sollicités sont attribués, notamment **100 000€** de l'entreprise danoise Topsoe Holding, **5 000€** de l'entreprise néerlandaise Optiver, tous deux fléchés vers le programme de Supplémentation en vitamine A des enfants de moins de 5 ans au Kenya, ainsi que **40 000CHF** du family office Peter Wild, fléché vers le programme de Prise en Charge de la Malnutrition Aiguë au Mali et au Sénégal.
- Parmi les dépenses non budgétisées, il est à noter l'achat d'un nouveau serveur pour environ **9 000€ TTC** (le coût de l'installation sera imputé en 2024). Enfin, suite au litige avec une ancienne collaboratrice, l'association est convoquée aux Prud'hommes en novembre 2024.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HELEN KELLER EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 1 325 274 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 16 290 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/10/2023 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Disponibilités - Montants en devise

Les montants indiqués en Euro dans les comptes en dollars du détail du bilan ont été convertis au cours de clôture. La plupart sont réservés au financement des projets en dollars.

Cette conversion a notamment eu pour conséquence la comptabilisation d'un profit net de change de 1 K€.

Fonds dédiés

la partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Report en fonds dédiés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte "Utilisation de fonds dédiés".

Contributions volontaires en nature

Sont inclus dans les contributions volontaires en nature tout acte par lequel une personne physique ou morale apporte des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à

- ✓ des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- ✓ des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- ✓ des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, fourniture gratuite de services.

Au 30/06/2023 les contributions volontaires en nature sont composées de :

a. Mécénat de compétences et bénévoles

Pour le fonctionnement général de l'association :

- **Jones Day**, cabinet d'avocats apporte un appui juridique ;
- **Moka Works**, société de services informatiques, assure la maintenance informatique ;
- **Marie-Dominique de la Salle**, mécène de compétence en stratégie marketing, est très investie et a collaboré avec l'association à hauteur de 34 425 € pour l'année fiscale 2023
- L'agence de presse **Enderby** facture l'Association à hauteur de 10 000€ Hors Taxes par année pour sa prestation et prend en charge les 10 000€ Hors Taxes restants via leur politique pro-Bono. Enderby apporte également son soutien à Helen Keller Europe sous la forme d'un mécénat de compétence valorisé à hauteur de 4 109 euros.
- **Bénévoles PlanVue** : 17 bénévoles participent à des journées de dépistage, représentant un total de 51h de bénévolat. L'évaluation de leur rémunération est de 15€/heure (charges comprises), soit une estimation globale de 765€.
- A l'occasion de la **soirée annuel à l'Olympia** du 11 mai 2023, **13 bénévoles** ont apporté leur soutien pendant 4 heures chacun. Ils étaient aussi 13 pour la soirée du 14 juin 2022. L'évaluation de leur rémunération est de 15€ par heure (charges comprises), soit une estimation globale de 780 euros
- Hôtel Olympia : **Le Méridien Etoile** a fourni 2 chambres le 10 mai et 8 chambres le 11 mai gracieusement. Chaque nuitée est valorisée à 330 euros, soit 3 960 euros TTTC pour l'ensemble de la prestation.

b. Dons en Nature

Au cours de l'exercice, l'Association a bénéficié de :

- Dons en nature comptabilisés hors bilan (les indications de prix sont fournies par les donateurs)

Donateur	Type de don	Evaluation	Date	Affectation
Générale d'Optique – Grand Vision	Lunettes de vue	12 471 €	FY 2023	PlanVue
Cinq Mondes	Produits de soins pour les loges de l'artiste	436 €	FY 2023	Soirée Olympia

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			19 440
Immobilisations incorporelles	12 720			19 440
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 274			14 274
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	41 173	12 624	9 253	44 545
- Emballages récupérables et divers				60 833
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	55 447	12 624	9 253	119 652
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 046	356		6 401
Immobilisations financières	6 046	356		6 401
ACTIF IMMOBILISE	74 213	12 980	9 253	145 494

Autres immobilisations corporelles - Divers : 60 833

Dont biens recus par legs et donations destinés à être cédés : 60 833

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 624	356	12 980
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 624	356	12 980
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		9 253		9 253
Diminutions de l'exercice		9 253		9 253

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720			12 720
Immobilisations incorporelles	12 720			12 720
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 982	2 855		8 837
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 219	3 641	9 253	29 607
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	41 200	6 496	9 253	38 443
ACTIF IMMOBILISE	53 921	6 496	9 253	51 164

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 754 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 401		6 401
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 576	18 576	
Autres	6 544	6 544	
Charges constatées d'avance	3 233	3 233	
Total	34 754	28 353	6 401
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances de l'actif circulant - Autres : 6 544

Dont créances reçues par legs et donations : 6 424

Produits à recevoir

	Montant
DONS A RECEVOIR	11 520
PRESTATIONS DE SERVICE A RECEVOIR	4 500
Total	16 020

Les dons à recevoir sont les dons reçus ou promis avant le 30 juin 2023 et encaissés après cette date.

Les prestations à recevoir concernent des prestations de service avec contrepartie rendues avant le 30 juin 2023.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	11 889				11 889
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales					
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	986 497	137 016			1 123 513
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	137 016	-137 016		16 290	-16 290
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	1 135 402			16 290	1 119 112
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 135 402			16 290	1 119 112

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 125 125 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 772	46 772		
Dettes fiscales et sociales	50 850	50 850		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 652	4 652		
Produits constatés d'avance	22 850	22 850		
Total	125 125	125 125		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

(**) Autres dettes : 4 652

Dont créances reçues par legs et donations : 4 652

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	15 125
CONGES A PAYER	16 563
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	8 087
ETAT AUTRES CH. A PAYER	5 497
Total	45 273

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	3 233		
Total	3 233		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	22 850		
Total	22 850		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2023
Prestations de service	4 500
Cotisations des adhérents	2 300
TOTAL	6 800

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 450 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		7 933	77 050			84 983
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						84 983

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13.136 euros

Méthode: IAS19 - méthode des unités de crédits projetés.

Taux d'actualisation : 3,6%

Age de départ à la retraite : Départ volontaire lorsque les salariés pourront bénéficier de la retraite à taux plein.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	1 545	3 000
Prestations en nature	52 494	54 850
Dons en nature	12 907	32 730
Total	66 946	90 580
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	12 907	32 730
Prestations	52 494	57 850
Personnel bénévole	1 545	
Total	66 946	90 580

Donations

Fonds dédiés

L'Association reçoit des dons dédiés à des actions pilotées par HKI auxquelles HKE participe notamment par des reversements. De plus, depuis l'exercice 2018/2019, des fonds sont perçus pour le projet PlanVue. Ce projet est piloté directement par HKE.

L'ensemble des projets de l'exercice est détaillé page 33

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 30/06/2023	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2022	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 300	2 300	2 199	2 199
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	150 681	150 681	146 502	146 502
- Legs, donations et assurances-vie	88 002	88 002		
- Mécénat	512 701	512 701	626 768	626 768
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	66 458		193 208	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	6 726		13 575	
3 - Subventions et autres concours publics	84 983		32 727	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	6 300			
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	109 826	109 826	15 472	15 472
Total	1 027 977	863 509	1 030 450	790 941
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	345 640	253 414	284 201	213 877
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	54 532	39 981		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	235 725	172 827	153 887	115 808
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	133 135	133 135	223 682	223 682
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	48 453		73 548	
3 - Frais de fonctionnement	145 700	106 856	90 979	68 467
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices	45			
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	81 037	81 037	67 138	67 137
Total	1 044 267	787 250	893 435	688 971
Excédent ou Déficit	-16 290	76 259	137 016	101 970

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 30/06/2023	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2022	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	1 545	1 545	3 000	3 000
Prestations en nature	52 494	52 494	54 850	54 850
Dons en nature	12 907	12 907	32 730	32 730
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	66 946	66 946	90 580	90 580
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	66 946	66 946	90 580	90 580
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	66 946	66 946	90 580	90 580

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	643					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	136 862		13 478	13 165	79 224	28 833
Aides financières				222 560		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	137 901		27 585		36 224	13 183
Charges sociales	67 334		13 469		17 687	6 437
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 900					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	345 640		54 532	235 725	133 135	48 453

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises					643
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	21 745				293 307
Aides financières					222 560
Impôts, taxes et vers. assimilés	7 793				7 793
Salaires et traitements	89 775				304 668
Charges sociales	18 106				123 033
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 596				6 496
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				81 037	81 037
Autres charges	3 535				3 535
Charges financières	434				434
Charges exceptionnelles	716				716
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices			45		45
Total	145 700		45	81 037	1 044 267

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	50					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	137 669			12 424	145 624	47 882
Aides financières				123 073		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	96 678			12 351	52 425	17 238
Charges sociales	47 271			6 039	25 633	8 428
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 533					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	284 201			153 887	223 682	73 548

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises	1				51
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	4 951				348 550
Aides financières					123 073
Impôts, taxes et vers. assimilés	4 747				4 747
Salaires et traitements	57 288				235 980
Charges sociales	5 716				93 087
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 431				9 964
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				67 138	67 138
Autres charges	10 811				10 811
Charges financières	35				35
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices					
Total	90 979			67 138	893 435

Autres informations

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	12 907				12 907
Prestations de services	52 494				52 494
Personnel bénévole	1 545				1 545
Total	66 946				66 946

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	32 730				32 730
Prestations de services	57 850				57 850
Personnel bénévole					
Total	90 580				90 580

Compte d'emploi annuel des ressources

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	253 414	213 877
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	39 981	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	172 827	115 808
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	133 135	223 682
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	106 856	68 467
Total des emplois	706 213	621 834
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	81 037	67 137
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	76 259	101 970
Total	863 509	790 941
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 300	2 199
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	150 681	146 502
- Legs, donations et assurances-vie	88 002	
- Mécénats	512 701	626 768
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Total des ressources	753 684	775 469
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	109 826	15 472
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
Total	863 509	790 941

Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

	Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 069 663	967 693
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	76 259	101 970
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-2 232	
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 143 690	1 069 663

NB : L'association a déterminé les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 30/06/20 à partir de l'analyse du modèle économique de HKIE.

Pour autant ces ressources reportées ne proviennent pas toutes d'opérations d'appels à la générosité et n'ont pas toutes donné lieu à l'émission de reçus fiscaux (notamment lorsqu'il s'agit de legs), mais sont désormais présentées en ressources issues de la générosité du public conformément aux nouvelles dispositions comptables.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination

L'annexe des entités qui doivent établir un CER comporte un compte de résultat par origine et destination (CROD), innovation du nouveau règlement pour présenter la totalité de l'activité des entités faisant appel à la générosité publique.

Ce CROD comporte une colonne relative à la générosité du public qui permet d'alimenter le CER.

A- Produits et charges par origine et destination

a. Produits par origine :

Les produits sont ventilés en fonction de leur provenance, à savoir s'ils sont liés à la générosité du public ou non.

✓ *Liés à la générosité du public :*

Les cotisations sans contrepartie correspondent aux cotisations des adhérents sur l'exercice.

Les Dons manuels contiennent les dons des particuliers ainsi que les dons des adhérents.

Le Mécénat contient les dons des entreprises.

✓ *Non liés à la générosité du public :*

Les contributions financières sans contrepartie contiennent les dons reçus des associations et fondations.

Les autres produits non liés à la générosité du public contiennent les divers produits encaissés sur l'exercice qui ne correspondent pas à des dons (comme les transferts de charges liés aux remboursements encaissés, les produits financiers etc.)

b. Charges par destination

La répartition des charges figurant dans le compte de résultat entre les différentes rubriques du compte de résultat par origine et destination ainsi que de leur quote-part relevant de la générosité du public ont été faites selon les modalités ci-dessous :

Répartition des charges liées et non liées à la générosité du public :

Afin de déterminer le poids des charges liées à la générosité du public, il a été décidé d'appliquer le pourcentage que représentent les produits issus de la générosité du public sur l'ensemble des produits de l'exercice.

Soit pour l'exercice clos au 30/06/2023 un pourcentage de 73%.

A titre de comparaison, pour l'exercice clos au 30/06/22 le pourcentage était de 75%.

En cas de résultat déficitaire pour les produits et charges issus de la générosité du public, le déficit est compensé par le bénéfice des années antérieures reporté.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination (Suite)

Répartition des charges selon leur emploi :

Les emplois du CROD sont ventilés d'après la comptabilité analytique de l'Association et dans un deuxième temps selon une clé de répartition des frais fixes, dans les quatre rubriques d'emploi suivantes :

- ✓ Missions sociales réalisées en France
- ✓ Missions sociales réalisées à l'étranger
- ✓ Frais de recherche de fonds
- ✓ Frais de fonctionnement

La tenue de feuilles de temps par les salariés de l'Association permet de ventiler la masse salariale dans chaque rubrique citée ci-dessus de manière précise.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2023, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes est la suivante :

- Frais de fonctionnement : 25 % ;
- Frais de recherche de fonds : 17 % ;
- Missions sociales France : 48 % ;
- Missions sociales étranger : 10 %.

Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2022, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes était la suivante :

- Frais de fonctionnement : 19 % ;
- Frais de recherche de fonds : 31 % ;
- Missions sociales France : 44 % ;
- Missions sociales étranger : 6 %.

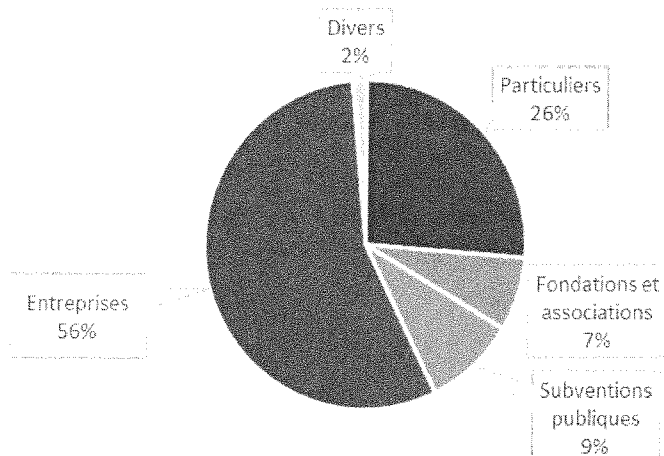
Détail des legs, donations et assurances-vie

	Montant
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	25 079
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	62 924
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	62 924
Solde de la rubrique	25 079

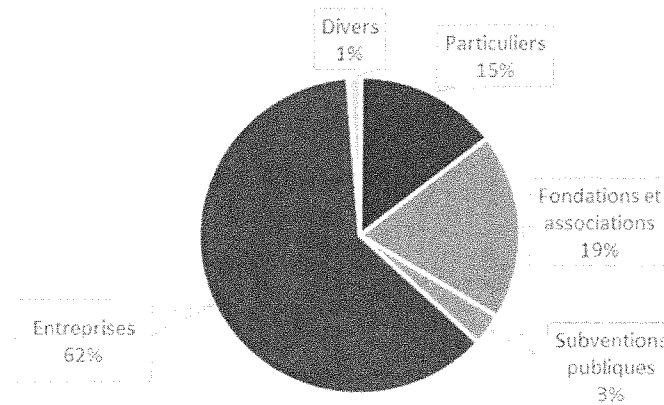
Ventilation des ressources

Répartition des ressources	2022/2023	2021/2022
Particuliers	240 983 €	146 502 €
Fondations et Associations	66 458 €	193 208 €
Subventions	84 983 €	32 727 €
Entreprises	512 701 €	626 768 €
Divers	13 026 €	13 575 €
TOTAL	918 151 €	1 012 779 €

Ressources HKE Exercice 2022/2023
Total ressources: 918 151€



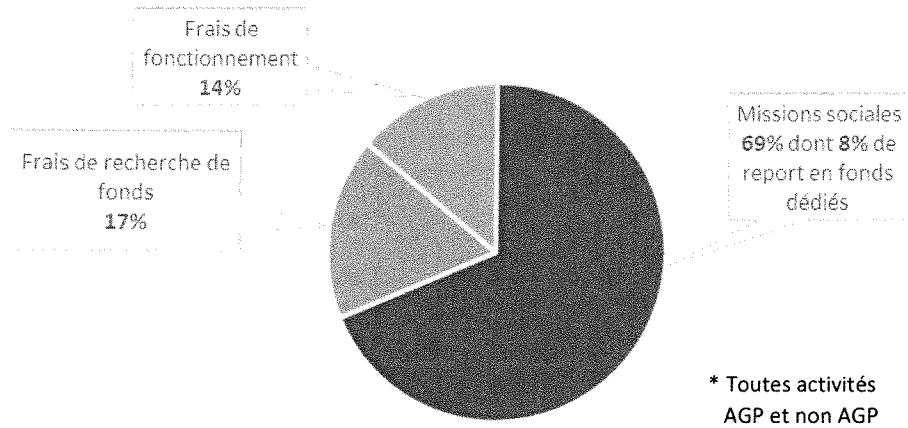
Ressources HKE Exercice 2021/2022
Total ressources: 1 012 778€



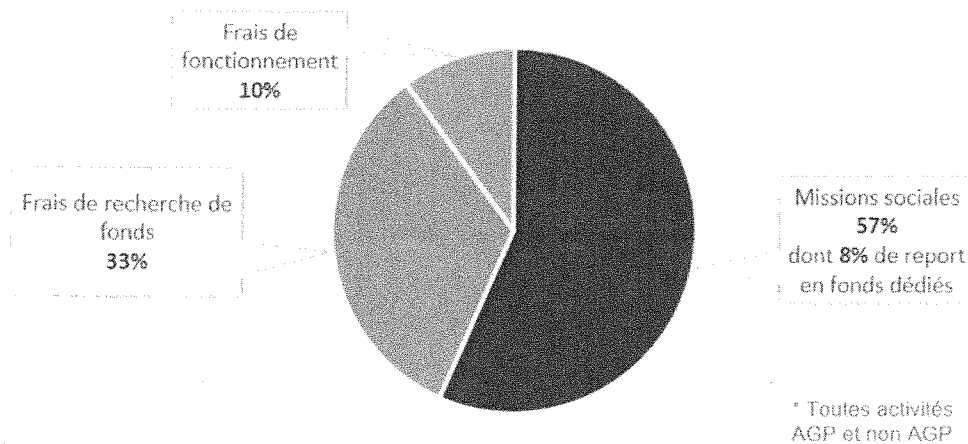
Ventilation des emplois

Répartition des emplois	2022/2023	2021/2022
Missions sociales	635 897 €	438 087 €
Recherche de fonds / Développement	181 589 €	297 230 €
Frais de fonctionnement	145 744 €	90 979 €
Divers	81 037 €	67 138 €
TOTAL	1 044 267 €	893 434 €

Emplois de l'exercice 2022/2023*
Total 1 044 267€



Total des Emplois par destination 2021/2022*
Total 893 434€



Détail des projets de l'exercice et de l'utilisation des fonds dédiés

Pays	Activité	Encaissements de l'exercice	Reports de l'exercice précédent	Actions sur le terrain et reversements à d'autres ONG		Frais généraux	Reports à l'exercice suivant	Utilisation de Fonds propres
5801 Opération Cataracte – TotalEnergie – Myanmar	Santé oculaire	-	109 825	109 825	-	-	-	
65365 EHFP and Gender Equity – Anache – Bangladesh	Nutrition	1 500		2 792	138	-	1 431	
66551 EHFP - Temasek - Côte d'Ivoire	Nutrition	11 124		9 270	3 427	-	1 573	
97038 et 66652 - VAS Kenya - Optiver et Topsoe Holding	Nutrition/santé oculaire	105 000		88 923	15 312	766		
97035 EHFP and Gender Equity-BestinBrands - Bangladesh	Nutrition	20 565		17 857	3 750		1 043	
97039 Peter E Wild Sénégal	Nutrition	39 308		33 289	6 019	-		
90705 PlanVue année 5 - France	Santé oculaire	276 748		213 276	46 125	17 348		
Total		454 244	109 825	475 232	74 770	18 113	4 046	